

Sujet : PLU

De : henri.ranque@free.fr

Date : 12/03/2021 à 15:51

Pour : Mairie de Villar d'arene <villardarene@free.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

La lecture des documents appelle quelques observations: Il est prévu de pôles de développements le Villar et les Cours pourquoi ne parle-t-on pas du hameau du Pied du Col? Alors que l'on vient de construire le groupe scolaire à Arsine et qu'il n'y a rien de prévu en zone constructible bien que de nombreuses demandes sont faites sur ce secteur du fait de l'ensoleillement.

Les constructions doivent être implantées parallèlement aux courbes de niveau moi j'ajouterai face au sud toujours pour bénéficier au maximum du soleil.

Enfin j'ajouterai: 1_ que les parcelles comprises dans l'ex 2ème tranche du lotissement du Clos des saules pour lesquelles les réseaux étaient prévus et en partie réalisés permettrait de boucler se secteur de construction et surtout sur lesquelles la mairie a informé les propriétaires de la constructibilité et je crois même qu'elle a vendu des terrains comme tel.

2_ La commune a réalisé les travaux de viabilisation de tout un secteur à Arsine et les parcelles à l'extrémité qui étaient constructibles ont été supprimées.

Alors que les zones constructibles prévues au PLU nécessitent des travaux dus à l'instabilité des terrains sur Villar d'Arène (voir les garages construits en face) et sur le hameau des Cours il sera nécessaire de faire tous les réseaux et notamment la démolition d'un mur et sa reconstruction sur un terrain déjà construit.

Telles sont mes observations sur ce PLU.

A Villar D'Arène le 12 mars 2021

Henri RANQUE

Maire honoraire de Villar d'Arène